

Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

## DÉFINITION D'UN PROFIL D'INVESTISSEUR DE RÉFÉRENCE PAR LES COTITULAIRES

Vous êtes cotitulaires d'un compte ouvert auprès de la Banque Internationale à Luxembourg (la « Banque ») et vous souhaitez investir dans des instruments financiers. Pour chacun des cotitulaires du compte, un profil d'investisseur a été défini sur base des informations suivantes :

- votre connaissance et expérience dans les instruments financiers et notamment votre compréhension des risques inhérents à ces instruments financiers ;
- votre situation financière et votre capacité à assumer des pertes ;
- vos objectifs d'investissement ainsi que votre tolérance au risque.

Afin de préserver les intérêts de chaque cotitulaire, la Banque prend en compte les éléments suivants lorsqu'elle vous fournit des conseils en investissement :

- la connaissance et l'expérience en matière d'investissement de la personne qui prend la décision d'investissement (il peut s'agir d'un des cotitulaires ou d'un mandataire le cas échéant) ;
- le niveau du profil d'investisseur le plus protecteur de l'ensemble des cotitulaires.

Ainsi, par exemple, si un cotitulaire a un profil d'investisseur « *Defensive* » alors qu'un autre cotitulaire a un profil « *Medium* », la Banque prendra toujours en compte le profil d'investisseur « *Defensive* » lorsqu'elle fournit des conseils en investissement, et ce, même si le service est fourni à la demande du cotitulaire ayant le profil « *Medium* ».

La Banque vous offre cependant la possibilité de déroger à ce principe applicable par défaut et de définir en commun un niveau de risque plus élevé pour le contrat de base mentionné ci-dessus. Vous pouvez ainsi demander que la Banque prenne en compte le profil d'investisseur d'un des cotitulaires qui ne correspond pas au profil le plus protecteur. Ce profil deviendra alors le profil d'investisseur de référence.

Dans ce cas, votre Responsable de relation ou Conseiller en investissement, lorsqu'il vous fournira des conseils, prendra toujours en compte la connaissance et l'expérience en matière d'investissement de la personne qui prend la décision d'investissement, mais il se basera sur le niveau de risque du profil d'investisseur de référence. Ainsi, dans l'exemple précédent, le conseil en investissement se basera sur un profil d'investisseur « *Medium* » si ce profil a été déterminé comme profil de référence par l'ensemble des cotitulaires.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en déterminant un profil d'investisseur moins protecteur, vous acceptez de prendre davantage de risques pour les avoirs du contrat de base mentionné ci-dessus. Il est donc important que le profil de référence soit en ligne avec votre capacité à assumer des pertes et avec vos objectifs d'investissement pour les avoirs de ce contrat de base. Il ne doit donc pas être incompatible avec votre profil d'investisseur personnel. Vous trouverez en annexe une description des différents profils d'investisseur : « *Defensive* », « *Low* », « *Medium* » et « *High* ».

Chaque cotitulaire peut décider à tout moment de mettre fin à l'utilisation du profil d'investisseur de référence sur simple demande écrite à son Responsable de relation. Dans ce cas, la Banque appliquera à nouveau le principe par défaut.

En outre, la dérogation prendra automatiquement fin en cas de changement des circonstances (par exemple, lorsque le titulaire du profil de référence change le niveau de risque de son profil d'investisseur ou lorsqu'il n'agit plus en tant que cotitulaire sur le contrat de base mentionné ci-dessus).

La Banque informera les cotitulaires par courrier (envoyé à l'adresse de correspondance du contrat de base concerné) et ceux-ci auront la possibilité de définir un nouveau profil de référence. Le principe par défaut sera appliqué jusqu'à ce qu'un nouveau profil de référence soit déterminé par tous les cotitulaires.



Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

Nous vous recommandons de lire attentivement la notice légale qui figure à la fin de ce document.

À ce jour, les cotitulaires disposent des profils d'investisseur suivants :

Identifiant	Nom	Prénom	Profil d'investisseur

### Définition du profil d'investisseur de référence par l'ensemble des cotitulaires

Nous, soussignés, choisissons et confirmons par la présente le profil d'investisseur suivant comme profil d'investisseur de référence pour l'ensemble des avoirs du contrat de base mentionné ci-dessus.

Profil d'investisseur choisi :

Ce profil correspond au profil du cotitulaire suivant :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature -

Signature -

### Notice légale importante :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est pas possible d'opter pour le profil d'un cotitulaire ayant refusé de remplir le profil d'investisseur ou pour le profil d'un cotitulaire mineur.

Veillez également noter que les informations fournies dans ce document sont strictement confidentielles. Nous considérerons que les informations que vous avez communiquées dans ce questionnaire sont fiables, correctes, complètes et à jour. La Banque ne peut être tenue responsable des informations contenues dans le présent document. Dans toute la mesure permise par la loi, la Banque décline toute responsabilité quant à toute décision d'investissement par un investisseur fondée sur les informations contenues dans le présent questionnaire, et quant à toute perte ou tout dommage découlant d'une quelconque utilisation du présent document ou de son contenu. Ce document et les informations qu'il contient ne peuvent être reproduits ou dupliqués sous quelque forme que ce soit ni transmis sans l'accord écrit préalable de la Banque.



Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

**Description des caractéristiques de chaque type de profil d'investisseur :**

**Profil « Defensive »** : votre objectif principal est de sauvegarder votre capital. Votre situation financière, votre personnalité d'investisseur, vous amènent à être très prudent et vous souhaitez éviter au maximum les fluctuations en sachant que ces investissements offrent un rendement limité. Vous placez vos avoirs de manière conservatrice avec par exemple, des investissements monétaires, des bons de caisse, des produits à capital protégé, des obligations et fonds obligataires, afin de pouvoir rester serein même en cas de fluctuations importantes de la Bourse. Votre horizon de placement s'élève au moins à deux ans.

**Profil « Low »** : vous recherchez un rendement un peu plus important de votre portefeuille et acceptez de renoncer en partie à la sécurité de vos investissements au moyen par exemple, d'un faible investissement en actions. Vous n'acceptez cependant de ne prendre que des risques limités pour la plus grande partie de votre capital. Vos réactions sont modérées en cas de chute temporaire des cours. Vous placez vos avoirs de manière relativement pondérée, en privilégiant les investissements obligataires et les produits dont l'émetteur garantit le remboursement du capital à l'échéance, afin de pouvoir rester serein même en cas de fluctuations importantes de la Bourse. Votre horizon de placement s'élève au moins à quatre ans.

**Profil « Medium »** : votre situation financière, vos connaissances en instruments financiers et vos ambitions en termes d'investissement vous permettent de rechercher un rendement attrayant à moyen ou long terme, avec des positions plus importantes sur des produits volatiles. Vous investissez davantage dans des actions et produits sans protection de capital afin de participer aux perspectives offertes par la Bourse, vous restez serein en cas de chute des cours. Vous optez pour un portefeuille diversifié, votre profil vous permet d'investir dans tous les types d'instruments financiers. Votre horizon de placement s'élève au moins à cinq ans.

**Profil « High »** : votre situation financière et votre maîtrise des instruments financiers vous permettent d'être ambitieux et de prendre des risques de capital considérables dans la recherche d'une rentabilité élevée. Vous envisagez la croissance de votre capital sur le long terme, au minimum sept ans, et êtes conscient que de très fortes fluctuations de cours peuvent se produire. Vous investissez majoritairement en actions ou en investissements de risque équivalent.



Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

## DÉFINITION D'UN PROFIL D'INVESTISSEUR DE RÉFÉRENCE PAR LES COTITULAIRES

Vous êtes cotitulaires d'un compte ouvert auprès de la Banque Internationale à Luxembourg (la « Banque ») et vous souhaitez investir dans des instruments financiers. Pour chacun des cotitulaires du compte, un profil d'investisseur a été défini sur base des informations suivantes :

- votre connaissance et expérience dans les instruments financiers et notamment votre compréhension des risques inhérents à ces instruments financiers ;
- votre situation financière et votre capacité à assumer des pertes ;
- vos objectifs d'investissement ainsi que votre tolérance au risque.

Afin de préserver les intérêts de chaque cotitulaire, la Banque prend en compte les éléments suivants lorsqu'elle vous fournit des conseils en investissement :

- la connaissance et l'expérience en matière d'investissement de la personne qui prend la décision d'investissement (il peut s'agir d'un des cotitulaires ou d'un mandataire le cas échéant) ;
- le niveau du profil d'investisseur le plus protecteur de l'ensemble des cotitulaires.

Ainsi, par exemple, si un cotitulaire a un profil d'investisseur « *Defensive* » alors qu'un autre cotitulaire a un profil « *Medium* », la Banque prendra toujours en compte le profil d'investisseur « *Defensive* » lorsqu'elle fournit des conseils en investissement, et ce, même si le service est fourni à la demande du cotitulaire ayant le profil « *Medium* ».

La Banque vous offre cependant la possibilité de déroger à ce principe applicable par défaut et de définir en commun un niveau de risque plus élevé pour le contrat de base mentionné ci-dessus. Vous pouvez ainsi demander que la Banque prenne en compte le profil d'investisseur d'un des cotitulaires qui ne correspond pas au profil le plus protecteur. Ce profil deviendra alors le profil d'investisseur de référence.

Dans ce cas, votre Responsable de relation ou Conseiller en investissement, lorsqu'il vous fournira des conseils, prendra toujours en compte la connaissance et l'expérience en matière d'investissement de la personne qui prend la décision d'investissement, mais il se basera sur le niveau de risque du profil d'investisseur de référence. Ainsi, dans l'exemple précédent, le conseil en investissement se basera sur un profil d'investisseur « *Medium* » si ce profil a été déterminé comme profil de référence par l'ensemble des cotitulaires.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en déterminant un profil d'investisseur moins protecteur, vous acceptez de prendre davantage de risques pour les avoirs du contrat de base mentionné ci-dessus. Il est donc important que le profil de référence soit en ligne avec votre capacité à assumer des pertes et avec vos objectifs d'investissement pour les avoirs de ce contrat de base. Il ne doit donc pas être incompatible avec votre profil d'investisseur personnel. Vous trouverez en annexe une description des différents profils d'investisseur : « *Defensive* », « *Low* », « *Medium* » et « *High* ».

Chaque cotitulaire peut décider à tout moment de mettre fin à l'utilisation du profil d'investisseur de référence sur simple demande écrite à son Responsable de relation. Dans ce cas, la Banque appliquera à nouveau le principe par défaut.

En outre, la dérogation prendra automatiquement fin en cas de changement des circonstances (par exemple, lorsque le titulaire du profil de référence change le niveau de risque de son profil d'investisseur ou lorsqu'il n'agit plus en tant que cotitulaire sur le contrat de base mentionné ci-dessus).

La Banque informera les cotitulaires par courrier (envoyé à l'adresse de correspondance du contrat de base concerné) et ceux-ci auront la possibilité de définir un nouveau profil de référence. Le principe par défaut sera appliqué jusqu'à ce qu'un nouveau profil de référence soit déterminé par tous les cotitulaires.



Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

Nous vous recommandons de lire attentivement la notice légale qui figure à la fin de ce document.

À ce jour, les cotitulaires disposent des profils d'investisseur suivants :

Identifiant	Nom	Prénom	Profil d'investisseur

### Définition du profil d'investisseur de référence par l'ensemble des cotitulaires

Nous, soussignés, choisissons et confirmons par la présente le profil d'investisseur suivant comme profil d'investisseur de référence pour l'ensemble des avoirs du contrat de base mentionné ci-dessus.

Profil d'investisseur choisi :

Ce profil correspond au profil du cotitulaire suivant :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature -

Signature -

### Notice légale importante :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est pas possible d'opter pour le profil d'un cotitulaire ayant refusé de remplir le profil d'investisseur ou pour le profil d'un cotitulaire mineur.

Veuillez également noter que les informations fournies dans ce document sont strictement confidentielles. Nous considérerons que les informations que vous avez communiquées dans ce questionnaire sont fiables, correctes, complètes et à jour. La Banque ne peut être tenue responsable des informations contenues dans le présent document. Dans toute la mesure permise par la loi, la Banque décline toute responsabilité quant à toute décision d'investissement par un investisseur fondée sur les informations contenues dans le présent questionnaire, et quant à toute perte ou tout dommage découlant d'une quelconque utilisation du présent document ou de son contenu. Ce document et les informations qu'il contient ne peuvent être reproduits ou dupliqués sous quelque forme que ce soit ni transmis sans l'accord écrit préalable de la Banque.

PROFIL D'INVESTISSEUR DE REFERENCE



Contrat de base :  
Titulaire :

Date :

### Description des caractéristiques de chaque type de profil d'investisseur :

**Profil « Defensive »** : votre objectif principal est de sauvegarder votre capital. Votre situation financière, votre personnalité d'investisseur, vous amènent à être très prudent et vous souhaitez éviter au maximum les fluctuations en sachant que ces investissements offrent un rendement limité. Vous placez vos avoirs de manière conservatrice avec par exemple, des investissements monétaires, des bons de caisse, des produits à capital protégé, des obligations et fonds obligataires, afin de pouvoir rester serein même en cas de fluctuations importantes de la Bourse. Votre horizon de placement s'élève au moins à deux ans.

**Profil « Low »** : vous recherchez un rendement un peu plus important de votre portefeuille et acceptez de renoncer en partie à la sécurité de vos investissements au moyen par exemple, d'un faible investissement en actions. Vous n'acceptez cependant de ne prendre que des risques limités pour la plus grande partie de votre capital. Vos réactions sont modérées en cas de chute temporaire des cours. Vous placez vos avoirs de manière relativement pondérée, en privilégiant les investissements obligataires et les produits dont l'émetteur garantit le remboursement du capital à l'échéance, afin de pouvoir rester serein même en cas de fluctuations importantes de la Bourse. Votre horizon de placement s'élève au moins à quatre ans.

**Profil « Medium »** : votre situation financière, vos connaissances en instruments financiers et vos ambitions en termes d'investissement vous permettent de rechercher un rendement attrayant à moyen ou long terme, avec des positions plus importantes sur des produits volatiles. Vous investissez davantage dans des actions et produits sans protection de capital afin de participer aux perspectives offertes par la Bourse, vous restez serein en cas de chute des cours. Vous optez pour un portefeuille diversifié, votre profil vous permet d'investir dans tous les types d'instruments financiers. Votre horizon de placement s'élève au moins à cinq ans.

**Profil « High »** : votre situation financière et votre maîtrise des instruments financiers vous permettent d'être ambitieux et de prendre des risques de capital considérables dans la recherche d'une rentabilité élevée. Vous envisagez la croissance de votre capital sur le long terme, au minimum sept ans, et êtes conscient que de très fortes fluctuations de cours peuvent se produire. Vous investissez majoritairement en actions ou en investissements de risque équivalent.

